

# FICHE D'INFORMATION SUR LES PRODUITS DE TABAC CHAUFFÉS

MAI 2018

WHO/NMH/PND/17.6

## Qu'est-ce qu'un produit de tabac chauffé ?

Les produits de tabac chauffés sont des produits générant des aérosols contenant de la nicotine et d'autres produits chimiques, que le consommateur inhale par la bouche. Ils contiennent donc la nicotine, substance hautement addictive (présente dans le tabac), conférant à ces produits le pouvoir d'engendrer la dépendance. On y trouve également des additifs et ils sont souvent aromatisés. Les produits de tabac chauffés simulent le comportement du fumeur de cigarettes classiques et certains utilisent des cigarettes spécialement conçues renfermant le tabac à chauffer.

## Quels sont les exemples de produits de tabac chauffés ?

Un certain nombre de ces produits sont disponibles sur divers marchés. On citera iQOS de Philip Morris International, Ploom TECH de Japan Tobacco International, Glo de British American Tobacco et PAX de PAX Labs.

## Comment ces produits fonctionnent-ils ?

Pour produire les émanations de nicotine, ces produits chauffent le tabac à la température de 350 °C (inférieure aux 600 °C des cigarettes classiques) à l'aide d'un système alimenté par une batterie. Le système de chauffage dans le dispositif peut faire appel à une source de chaleur externe pour obtenir la nicotine sous forme d'aérosol à partir de cigarettes spécialement conçues (ex. iQOS et Glo) ou une chambre de chauffage scellée pour générer l'aérosol directement à partir de la feuille de tabac (ex. Ploom et Pax).

Le dispositif de chauffage nécessite d'être chargé et l'utilisateur aspire par l'embout buccal à intervalles réguliers pour inhaler par la bouche des volumes d'aérosol qui passe ensuite dans l'organisme.

## Où les produits de tabac chauffés sont-ils commercialisés ?

En septembre 2017,\* leur commercialisation était en cours ou prévue dans près d'une quarantaine de pays et, en se basant sur les tendances actuelles, il est probable qu'ils seront introduits dans davantage de pays encore.

## Est-ce que ce sont des cigarettes électroniques ?

Non, ce ne sont pas des cigarettes électroniques. Le tabac est chauffé pour produire de la nicotine. Les cigarettes électroniques réchauffent un liquide qui ne contient pas forcément de la nicotine et qui, dans la plupart des cas, ne renferme pas de tabac.

## Les produits de tabac chauffés sont-ils plus sûrs que les produits classiques ?

Pour l'instant, rien ne montre qu'ils soient moins nocifs que les produits de tabac classiques. Certaines études financées par l'industrie du tabac ont allégué qu'il y avait une baisse importante de la formation des constituants nocifs ou potentiellement nocifs et de l'exposition à ces composés par rapport aux cigarettes normales. Néanmoins, rien n'indique actuellement qu'une diminution de l'exposition chimique à ces produits se traduise par une baisse du risque pour l'être humain. Il faudra donc d'autres études indépendantes pour fonder les allégations d'une baisse du risque/des effets nocifs.

## N'y a-t-il aucun risque d'exposition passive aux produits de tabac chauffés ?

Actuellement, on manque aussi de données sur les effets potentiels des émissions secondaires de ces produits. Des études indépendantes sont nécessaires pour évaluer le risque pour des personnes exposées aux émissions provenant des produits de tabac chauffés.

## Que recommande l'OMS ?

Toutes les formes de tabac sont nocives, y compris les produits de tabac chauffés. Le tabac est toxique par essence et renferme des produits cancérogènes, même dans sa forme naturelle. Les produits de tabac chauffés doivent donc être soumis aux mesures politiques et réglementaires appliquées à tous les autres produits du tabac, conformément à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac.

## Qu'ignorons-nous encore ?

Il y a une grande lacune dans les connaissances, car cette nouvelle génération de produits n'a pas été suffisamment longtemps sur le marché pour qu'on puisse en étudier les effets potentiels. On ne peut pas encore tirer de conclusions sur leur capacité à aider au sevrage tabagique, leur potentiel pour attirer de nouveaux jeunes consommateurs (effet de porte d'entrée) ou les interactions en cas d'utilisation simultanée avec les produits classiques ou les cigarettes électroniques. De nouvelles études indépendantes devront s'intéresser à ces effets, de même qu'à l'innocuité des produits de tabac chauffés et aux risques qu'ils entraînent.

\* Liste provisoire en septembre 2017 des pays où la commercialisation des produits de tabac chauffés est soit en cours soit prévue: Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Colombie, Danemark, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Lituanie, Luxembourg, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Suède, Suisse et Ukraine.